

COMMUNIQUÉ

Paris, le 22 avril 2021

Dissolution de l'Assemblée nationale au Tchad : l'Assemblée parlementaire de la Francophonie est attentive à la situation en République du Tchad

Faisant suite à l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale et du gouvernement tchadien après l'annonce du décès du Président de la République du Tchad, **Idriss Déby Itno**, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) prend acte de ces décisions et de l'instauration du Conseil militaire de transition (CMT).

Dès lors, l'APF forme le vœu que la période de transition qui s'ouvre soit apaisée et restera attentive aux travaux menés par le CMT. Elle enjoint les autorités à engager un dialogue constructif avec l'ensemble des forces politiques et la société civile du pays afin d'apporter des réponses adaptées aux défis auxquels le Tchad est confronté. Elle appelle à l'organisation d'élections présidentielle et législatives dans les meilleurs délais.

L'APF se tient à la disposition de l'ensemble des parties prenantes et du peuple tchadien pour les accompagner dans la consolidation de la démocratie au Tchad. Elle continue à suivre avec une attention particulière l'évolution de la situation dans ce pays.

L'APF adresse ses condoléances à la famille du Président Idriss Déby Itno ainsi qu'au peuple tchadien.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 90 parlements ou organisations interparlementaires.

www.apf.francophonie.org

Contact presse : jmalamba@apf-fr.org